



FICHE FORMATION

SÉCURITÉ INCENDIE & ÉVACUATION

Recyclage Cycle Supérieur Incendie - CSINSSI-R

Durée : 3 Jours

L'essentiel

Maintenir ses connaissances concernant la démarche de mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise et de surveillance des risques

Trois jours pour remettre à jour le manager du risque incendie déjà formé au niveau supérieur : évolutions, retours de sinistres et cas complexes.

Enjeux

- Les connaissances du manager vieillissent sans qu'il s'en aperçoive : normes, technologies, pratiques des assureurs.
- Les sinistres des autres sites sont la meilleure leçon, à condition d'être analysés et partagés.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances réglementaires, normatives et techniques.
- Analyser des retours d'expérience de sinistres.
- Revisiter sa stratégie incendie à la lumière de ces évolutions.
- Échanger avec d'autres managers sur des cas complexes.

Programme détaillé

- 1 Évolutions réglementaires et normatives récentes.
- 2 Retours d'expérience de sinistres et enseignements.
- 3 Nouveaux risques : énergies nouvelles, batteries, transition écologique.
- 4 Revue de stratégie incendie sur un cas apporté par les participants.
- 5 Échanges de pratiques.

Public concerné

- Managers du risque incendie ayant suivi le cycle supérieur

Prérequis

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- Avoir suivi le cycle supérieur ; délais de recyclage à vérifier avant inscription.

Modalités pédagogiques

- Formation de recyclage en présentiel avec échanges de cas.

Évaluation des acquis

- Vérification des acquis selon le parcours.

Cadre d'application

Ce recyclage relève du parcours cité ; ses effets sur le maintien de la validation sont à vérifier auprès de l'organisme concerné. Le cadre réglementaire décrit est celui de la France ; les obligations applicables au Bénin ou dans un autre pays différent et doivent être vérifiées avec l'autorité ou l'exploitant local.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com